

Conditions de Garantie de QuickJack Nederland B.V.

Version : 2.0

Date : 10-12-2024

Garantie sur nos produits

Nous souhaitons que vous soyez satisfait des produits que vous commandez chez QuickJack Nederland. La première condition est que votre produit fonctionne correctement. La plupart des produits que nous vendons bénéficient d'une garantie fabricant de 2 ans pour les particuliers et de 1 an pour les entreprises (pour certains produits, cette garantie peut aller jusqu'à 6 ans). La durée exacte de la garantie est indiquée sur la page produit de chaque produit. La période de garantie est également mentionnée dans le manuel fourni.

Que faire en cas de défauts ?

Si vous recevez un produit de notre part ou si vous l'utilisez et qu'il présente un défaut qui affecte son utilisation, vous pouvez faire valoir la garantie. Si vous constatez un défaut, nous vous demandons de nous en informer par e-mail à info@quickjack-nederland.nl. Merci d'inclure les informations suivantes dans votre e-mail :

- Indiquer que c'est une demande de garantie dans l'objet.
- Votre référence de commande (numéro de commande ou de facture).
- Le numéro de série du QuickJack (indiqué sur le grand autocollant du cadre gauche).
- Une description claire du problème.
- Des photos ou vidéos pour clarifier le défaut.

Traitement de votre demande de garantie

Dès que vous nous aurez informés d'un défaut, nous vous enverrons une confirmation dans un délai d'un jour ouvré pour vous indiquer que nous avons bien reçu votre message. À partir de ce moment, notre équipe évaluera votre demande de garantie. Parfois, des informations supplémentaires sont nécessaires pour localiser la cause du défaut. Si nécessaire, nous vous demanderons d'effectuer certains tests pour déterminer la cause. Nous attendons de vous que vous suiviez et répondiez à nos questions pour une bonne gestion de votre demande.

Si la solution au défaut implique le remplacement d'une pièce, seule la pièce défectueuse sera échangée. Par exemple, si une pièce d'un des cadres QuickJack est défectueuse, ce n'est pas le cadre entier, mais seulement la pièce défectueuse qui sera échangée. QuickJack Nederland B.V. couvre l'expédition et le retour des pièces de garantie.

Pour les pièces de garantie de valeur, telles qu'un cylindre hydraulique ou une unité de puissance, le consommateur doit d'abord nous renvoyer les pièces défectueuses avant que nous ne leur envoyions les nouvelles pièces. Dès que nous aurons reçu la confirmation de l'entreprise postale que les pièces retournées ont été reçues, nous expédierons les nouvelles pièces.

Le consommateur est responsable du démontage des pièces défectueuses et du montage des pièces de garantie. Le temps que le consommateur passe à cela ne sera pas remboursé ou compensé par QuickJack Nederland B.V.

QuickJack Nederland B.V. veillera à ce que le consommateur reçoive des instructions claires sur la manière de remplacer les pièces.

QuickJack Nederland B.V. se réserve le droit de réparer, remplacer ou rembourser, selon la nature du problème.

Quand la garantie commence-t-elle ?

La garantie fabricant commence à partir de :

- a. La date d'achat lors de la collecte de votre commande en magasin.
- b. La date de livraison lors de la livraison de votre commande.

Quand la garantie est-elle applicable ?

Vous pouvez faire valoir la garantie si :

- a. Votre produit ne fonctionne pas correctement.
- b. Il y a un défaut qui est survenu sans faute de votre part.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie ?

Certaines choses ne sont pas couvertes par la garantie, comme :

- a. Les dommages causés par une mauvaise utilisation, des abus ou de la négligence du produit.
- b. Les dommages causés par une installation incorrecte ou un entretien incorrect.
- c. L'usure normale, comme l'usure des joints, des pièces en caoutchouc ou d'autres consommables.
- d. Les dommages dus à une surcharge du produit.
- e. Les dommages causés par des accidents, des incendies, des dégâts d'eau ou de tempête, ou d'autres causes externes.
- f. Les produits qui ont été modifiés ou ajustés sans l'approbation de QuickJack Nederland B.V.

QuickJack Nederland B.V. n'est pas responsable des dommages causés aux biens du consommateur en raison d'une mauvaise utilisation ou de défauts du produit, tels que des fuites d'huile du système hydraulique ou le déplacement des cadres QuickJack sur le sol.

Questions juridiques

Cette garantie vient s'ajouter aux droits légaux des consommateurs en vertu du droit néerlandais. En cas de litige, QuickJack Nederland B.V. s'efforcera de trouver une solution. Si aucune solution ne peut être trouvée, le litige pourra être soumis à un tribunal compétent aux Pays-Bas.

Coordonnées

Pour toute question ou pour soumettre une demande de garantie, veuillez nous contacter à:

QuickJack Nederland B.V.

Melkweg 16-A

1841JJ Stompvoren

Pays-Bas

+31 (0)6 27365781

info@quickjack-nederland.nl

www.quickjack-nederland.nl